



## FORMATIONS COLLECTIVES INTER-INTRAS 2016-2017

L'Institut Saint Joseph répond d'ores et déjà aux établissements concernant les demandes d'intervention en intra ou en inter-intra durant 2016-2017. Pour répondre au mieux à la demande de ces derniers, il est important de clarifier en amont les visées, les effets recherchés de l'intervention. Cette clarification peut être accompagnée par les conseillères en formation de FORMIRIS ou directement par l'ISFEC. Elle est, dans ce cas, le fruit d'un échange, d'une communication (téléphone, mails) jusqu'à la formalisation de la demande sous la forme d'un **CAHIER DES CHARGES** (là encore aux contraintes administratives réduites). L'ISFEC conçoit alors le **PROGRAMME** de la formation en proposant un scénario de formation, des contenus, un intervenant, des dates pour sa réalisation. Ce programme se double d'un **DEVIS POUR L'INTERVENTION**. L'ensemble sert alors à constituer le **DOSSIER DE PRISE EN CHARGE** envoyé à FORMIRIS. La CTPF de FORMIRIS détermine la hauteur de financement accordé directement (axes fédéraux ou territoriaux). Si ce financement ne correspond pas à la totalité du coût de l'intervention, un complément peut être apporté soit sur budget diocésain (1<sup>er</sup> degré – la DDEC décide alors du montant de ce complément) ou sur crédit d'établissement (2<sup>nd</sup> degré). Pour s'assurer de la prise en charge de l'intervention souhaitée, il est souhaitable que les dossiers soient présentés à FORMIRIS avant juin. Aussi, la conception de ces derniers est à penser dès maintenant : l'ISFEC est à votre disposition. Contactez le secrétariat au 04 67 03 49 99 ou par mail à l'adresse [isfec-st-joseph@orange.fr](mailto:isfec-st-joseph@orange.fr). Vous trouverez en page 2 de cet *Inter'form n°74*, un modèle simplifié du cahier des charges évoqué plus haut. Les chefs d'établissements intéressés pourront l'utiliser plus directement. Les échanges entre ISFEC et établissement s'appuieront sur ce document qui pourra ainsi évoluer jusqu'à une demande précise.

### *Quels objets de travail en inter-intra ?*

Le but de l'intra ou de l'inter-intra est de proposer une formation « sur mesure » pour l'établissement. La thématique ou la problématique à traiter doit donc s'inscrire dans les besoins précis désignés par tout ou partie de l'équipe. Les objets de travail sont donc nombreux. On citera :

- Le projet d'établissement ou l'approfondissement de l'une de ses orientations ;
- L'adaptation aux réformes (nouveaux cycles, nouveaux programmes, collège)
- Des problématiques pédagogiques telles que la prise en compte de la diversité des élèves (différenciation pédagogique, adaptation de l'enseignement aux TSA ou aux EIP, personnalisation des apprentissages, etc.), la mise en œuvre d'une pédagogie coopérative, une réflexion sur l'autorité, la discipline, les sanctions à l'école, des réflexions sur l'évaluation, sur l'utilisation de différents outils d'évaluation...
- L'utilisation des TUIC dans l'enseignement...
- Des problématiques plus « didactiques » : continuité des apprentissages intra-cycle ou inter-cycles, travail dans un domaine disciplinaire multi-cycles, accompagnement de projets pédagogiques...
- Un accompagnement à la mise en place de réformes ou à la mise en œuvre d'instructions officielles (programmes, redécoupage des cycles...)
- Une réflexion sur le fonctionnement de l'établissement (organisation apprenante, projet d'innovation...)

Toute demande est examinée : l'ISFEC essaie d'y répondre, parfois en s'adjoignant les compétences de formateurs extérieurs à l'institut...

### *Tout ou partie de l'équipe ?*

Une intra ou une inter-intra ne concerne pas obligatoirement, *a priori*, la totalité d'une équipe. Le chef d'établissement envisage cette modalité lors de la conception de l'intervention avec l'ISFEC. On peut concevoir, par exemple, une inter-intra regroupant des équipes de cycle ou une intra avec un groupe de pilotage restreint (qui aura charge d'un travail ultérieur plus élargi dans l'établissement). Là encore, ce sont les visées, les enjeux, les effets recherchés qui guident le choix de la modalité.

Dossiers d'INSCRIPTION en MASTER pour 16-17 téléchargeable sur notre site : [www.isfec-montpellier.org](http://www.isfec-montpellier.org)

Réunions d'information MASTER à l'ISFEC :  
**Samedi 12 mars 2016 – Samedi 9 avril 2016 – Samedi 14 mai 2016 - 10h-12h**

# Éléments pour rédiger le cahier des charges d'une formation intra ou inter-intra à destination de l'ISFEC

*Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Chaque demandeur peut formaliser sa demande en s'inspirant de ces éléments ou selon sa démarche propre*

## PRESENTATION du DEMANDEUR

## ACTION de FORMATION

1. Contexte
2. Finalités / objectifs de l'action de formation
3. Population concernée
4. Mode d'animation souhaité
5. Effets recherchés (à court terme – sur la durée)

## ORGANISATION

1. Lieu de la formation
2. Planification souhaitée
3. Autres demandes

*Après réception de ces éléments, l'ISFEC prendra contact avec l'établissement pour préciser, affiner la demande et proposer un programme de formation. Ce dernier peut faire l'objet d'aménagements. Lorsque l'ensemble est stabilisé, l'ISFEC envoie le programme définitif et le devis correspondant à l'établissement qui demandera alors la prise en charge financière de la formation auprès de FORMIRIS Méditerranée.*